



Signataires : Leonard Ferati, Léna Strasser, Sylvain Thévoz, Matthieu Jotterand, Diego Esteban, Xhevrie Osmani, Nicole Valiquer Grecuccio, Jacklean Kalibala, Angèle-Marie Habiyakare, Dilara Bayrak, Philippe de Rougemont, Julien Nicolet-dit-Félix, Yves de Matteis, Cyril Mizrahi, Emilie Fernandez, Laura Mach, Sophie Demaurex, Romain de Sainte Marie, Uzma Khamis Vannini, Céline Bartolomucci, Marjorie de Chastonay, Skender Salihi, Thierry Cerutti, Caroline Marti, Thomas Bruchez

Date de dépôt : 10 février 2025

Proposition de motion

Ouverture d'une enquête indépendante sur le harcèlement sexuel dans les services des HUG et un renforcement du soutien aux victimes

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- la gravité des accusations portées et l'impact psychologique, professionnel et personnel sur les victimes ;
- la nécessité absolue de garantir un environnement de travail sûr et respectueux au sein des HUG ;
- l'obligation pour l'Etat de Genève, en tant que garant du bon fonctionnement des institutions publiques, de prévenir toute forme de harcèlement et d'abus dans les structures qu'il finance ;
- le manque de confiance des victimes envers les mécanismes internes de signalement et la crainte de représailles professionnelles, ce qui favorise une omerta institutionnelle ;
- la nécessité de restaurer la confiance du personnel médical et du public dans l'intégrité des HUG en matière de prévention et de traitement du harcèlement sexuel,

invite le Conseil d'Etat

- à ouvrir une enquête indépendante afin d'établir l'ampleur du harcèlement sexuel au sein des HUG et d'identifier les éventuelles défaillances dans le traitement des signalements ;
- à mettre en place immédiatement des mesures de protection et de soutien aux victimes, incluant un accompagnement psychologique et juridique, ainsi que des dispositifs garantissant l'anonymat et l'absence de représailles pour celles et ceux qui dénoncent des faits de harcèlement ;
- à renforcer les mécanismes de prévention et de signalement au sein des HUG, notamment par la création d'une cellule indépendante chargée de recueillir les témoignages et de traiter les plaintes de manière efficace et impartiale ;
- à présenter un rapport au Grand Conseil sur les conclusions de l'enquête et les mesures correctives mises en place, afin de garantir un suivi politique et institutionnel de cette problématique.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Des révélations récentes ont mis en lumière des cas de harcèlement sexuel au sein des services de chirurgie des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG). Des comportements inappropriés, tels que des propos obscènes, des attouchements et du chantage sexuel, auraient été perpétrés par certains chirurgiens à l'encontre d'étudiantes et de jeunes médecins.

Ces faits, rapportés par plusieurs médias, soulignent l'existence d'une culture du silence et d'un climat délétère pour les victimes, qui se retrouvent souvent dans une position de grande vulnérabilité en raison du rapport hiérarchique et du poids des carrières en jeu.

Conclusion

Cette motion vise à briser l'omerta autour du harcèlement sexuel dans les services de chirurgie des HUG et à assurer un environnement professionnel respectueux et sécurisé pour l'ensemble du personnel hospitalier. Une réponse rapide et ferme est essentielle pour rétablir la confiance dans les institutions publiques et garantir que plus aucune victime ne soit contrainte au silence.